

Comité de Quartier « Val Fleuri /Concorde » Réunion du 07 octobre 2021


édité le : 21/10/2021
Référence : ST2021_929

la réunion s'est tenue sur 2 sites (rue des Aulnes-Peupliers et rue de la Concorde)

Présents : Elus : Frédéric RICHARD, Alexandre GENNARO, Fabien GRILLOT.
M. Ludovic FOURNIER habitant référent du comité de quartier
Membres du comité de quartier inscrits sur la feuille de présence (18 présents, 3 excusés, 14 absents et 3 nouvelles inscriptions)
Mme PLANARD secrétaire des services techniques

OBJET	PRECISIONS DE LA COMMUNE
« Val Fleuri »-rue des Peupliers et rue des Aulnes	
Le stationnement au droit de la « cabane à récup » est problématique. De plus, l'emplacement se dégrade. Faut-il séparer la cabane à livres et la cabane à récup ?	La mairie soutient ce projet qui a été porté par le conseil municipal jeune. Une réflexion doit être menée pour améliorer ce site, voir même le déplacer.
Containers grand volume à la gestion de Grand Chambéry Il nous est remonté qu'un container était fermé en permanence rue des Peupliers car pas assez de déchets sur ce secteur alors que rue des Aulnes, déborde sans cesse et sans compter sur la dépose de déchets sauvages (machine à laver, matelas, télé..)	La mairie prend note de la remarque et échangera avec Grand Chambéry à ce sujet. Elle rappelle aussi que les services techniques interviennent chaque jour pour ramasser les déchets sauvages.
Rappel des zones privées à la charge de la copropriété et des zones entretenues par la commune	La mairie rappelle qu'une convention a été signée par certains syndicats de copropriété pour les parties entretenues par la commune.
« Le Concorde »-rue de la Concorde	
Police Municipale/incivilité/insécurité	La mairie rappelle que les patrouilles de la PM ont été multipliées à la volonté de la commune mais aussi suite à des signalements. Ne pas hésiter à contacter la Police Municipale ou composer le 17 en dehors des heures de présence de la PM.
Problématique arrêt de Bus SYNCHRO rue des Belledonnes, Circulation dense et dégradations créées par le piétinement des passants au niveau des haies.	La mairie a déjà écrit à l'Agglo pour dire son mécontentement sur l'emplacement et continue à dialoguer pour améliorer la situation. Cette axe routier est très dense et génère des problèmes de circulation jusqu'au lycée du Granier.

<p>Incivilités et squats de jeunes en dehors des heures scolaires dans les entrées et halls d'immeubles</p>	<p>Il a été constaté par la copropriété, à plusieurs reprises, c'est pour cela que la PM patrouille plus souvent sur ce site. Par ailleurs, dès que cela est constaté, l'information est transmise au collège d'Edmond Rostand afin que l'information soit diffusée, si besoin auprès de certains parents. La mairie invite à une réflexion de la copropriété pour envisager la pose d'interphones qui pourrait réduire le problème.</p>
<p>Stationnement rue du Villard et nuisance rue de la Concorde</p>	<p>La mairie précise : -Pour le stationnement : la voie est privée, seul le parking est soumis à une servitude d'usage public. -Pour les nuisances : La rue de la Concorde est concernée au même titre que de nombreuses autres routes communales. La commune a programmé un rendez-vous en novembre 2021 avec le CEREMA pour évoquer le développement des secteurs apaisés sur la commune. 80% des voiries communales sont censées être concernées. Tout aménagement qui en découlera devra être budgété avant la réalisation des travaux.</p>
<p>Cheminement piéton et escalier menant arrêt de bus le long de la Mère pour l'entretien et la ramasse des déchets</p>	<p>La mairie rappelle que les services techniques interviennent régulièrement en plus des signalements. Si les dysfonctionnements de propreté persistent, informer les Services Techniques via le site Internet de la Mairie (aller sur www.laravoire.fr puis démarches puis services techniques (La suite est assez intuitive). Ou par mail à services-techniques@laravoire.com et par téléphone au 04 79 71 07 40.</p>
<p>DIVERS</p>	
<p>La commune a suspendu la zone bleue sauf aux environs du cimetière où elle reste valide.</p>	<p>La commune est preneuse de toute idée, toute suggestion sur la résolution des problèmes de stationnements. Le Maire rappelle que le comportement positif des usagers à l'égard des stationnements (pas de stationnement abusif) permettra de maintenir des zones à accès libre.</p>
<p>Pose de panneaux pour les déchets sauvages sur les sites de Containers Grands Volumes et de bacs roulants, depuis le premier semestre 2021</p>	<p>Depuis, plusieurs verbalisations ont été appliquées.</p>
<p>Extinction de l'éclairage public sur la commune depuis le 01 octobre 2021</p>	<p>La mairie rappelle qu'il a été voté en conseil municipal la volonté d'éteindre l'éclairage public la nuit notamment pour la préservation de l'environnement mais</p>

	aussi pour la réduction des consommations énergétiques et des dépenses en électricité.
<p>Déjections canines/les toutounets</p> <p>Les habitants signalent régulièrement le comportement des maitres de chiens qui ne ramassent pas les déjections de leur chien ou qu'ils les laissent divaguer. Ils remarquent aussi que les distributeurs de sacs à crottes sont toujours vides</p>	La mairie rappelle que la commune met à disposition des points distribuant des sacs à crottes en libre-service qui sont rechargés régulièrement par les services-techniques. Les personnes peuvent aussi se présenter à l'accueil de la mairie pour demander des sacs « toutounets ».
<p>Rue Concorde-rue Richelieu avec l'interdiction du tourne Gauche mis en place depuis le 29 mars 2021.</p> <p>Le ressenti des habitants est partagé.</p>	La mairie constate que cette règle est respectée à 80%. Depuis début septembre 2021, la PM effectue régulièrement des contrôles et des verbalisations.
2 radars pédagogiques sont installés dans différents secteurs sur la commune	Cela contribue à apporter une prise de conscience visant à inciter la réduction de la vitesse.
Sensibilisation des habitants sur l'évolution de la médiathèque	Un questionnaire est à disposition des habitants afin de recueillir leurs idées ou/et avis. Ce questionnaire est disponible à l'accueil de la mairie, en ligne sur le site internet et à la médiathèque.
<p>Frédéric RICHARD</p>  <p>Conseiller municipal et délégué au comité de quartier Val Fleuri/Concorde</p>	